

# HOPITAL PRIVE

# Réanimation Polyvalente

**Groupe Ramsay Générale de Santé**  
317 Bd du Redon  
13009 Marseille  
Tél : 0826 66 69 68  
Cout d'appel : 0.15xxxx

**Livret d'accueil**  
**A l'attention des familles**



Nous prenons soin de vous

HÔPITAL PRIVÉ  
CLAIRVAL



Nous prenons soin de vous

HÔPITAL PRIVÉ  
CLAIRVAL

## Madame, Monsieur

L'un de vos proches est hospitalisé en service de réanimation. L'équipe soignante met tout en œuvre pour que sa situation s'améliore au plus vite et que son hospitalisation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Pour vous aider dans ces moments difficiles, vous trouverez dans ce livret quelques indications et informations pratiques sur le fonctionnement du service.



### COORDONNEES TELEPHONIQUES

Standard de l'Hôpital Privé CLAIRVAL : **08 26 66 69 68**

Secrétariat des réanimateurs du service : **04 91 17 17 20**

Service de réanimation polyvalente : **04 91 17 17 18**

Responsable de l'unité de Réanimation polyvalente : **04 91 17 11 31**

#### ▪ **Personne de confiance**

Personne désignée par écrit par le patient et consultée au cas où lui-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin (loi du 4 mars 2002)

#### ▪ **Référent famille ou proche** (interlocuteur principal)

Membre de la famille proche ou personne de confiance qui prendra des nouvelles du patient auprès du médecin réanimateur ou de l'infirmier(e). C'est lui qui appellera le matin et le soir et qui transmettra l'information aux autres membres de la famille et ou proches.

#### ▪ **Douleur**

Nous mettons en œuvre tous les moyens à notre disposition pour l'évaluer et la soulager. Les médicaments (antalgiques) sont prescrits en fonction de la nature et de l'intensité des douleurs. Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) de l'établissement est présidé par un médecin-anesthésiste.

#### ▪ **Intubation**

Action consistant à placer une sonde par la bouche ou le nez dans la trachée d'un patient anesthésié ou comateux afin de le relier à un respirateur

#### ▪ **Extubation**

Action consistant à retirer la sonde d'intubation de la trachée. Elle est réalisée quand le patient est réveillé, tonique et qu'il peut respirer seul, tousser et cracher efficacement.

## LEXIQUE

### ▪ **Escarre**

Lésion cutanée favorisée par l'alitement prolongé, la pathologie du patient. Les escarres se préviennent par des massages répétés des points d'appui ; C'est ce que nous appelons le « nursing ». De plus, tous nos lits sont équipés de matelas spéciaux.

### ▪ **Contention**

Consiste, par sécurité, sur prescription médicale, à limiter les mouvements du patient par des bracelets molletonnés placés aux poignets pour prévenir le retrait accidentel de cathéter ou de sonde en cas d'agitation importante.

### ▪ **CLIN**

Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales. Il a pour mission la surveillance et la prévention des infections nosocomiales.

### ▪ **Isolement**

Mesures de protections renforcées (fermeture des chambres, usage de gants, de masques) afin de limiter le risque de transmission de certains microbes. Elles ont pour but la protection des malades, des visiteurs et du personnel. L'équipe soignante vous informe de la démarche à suivre.

### ▪ **Intimité**

En réanimation, les techniques de soins justifient que les patients soient dénudés. Toutefois, l'intimité est respectée lors des soins, des toilettes, des consultations et des traitements.

### ▪ **Sédation**

Administration de médicaments permettant de limiter l'inconfort causé par les techniques de réanimation, plus ou moins profonde, adaptée en fonction des réactions du patient. Parfois, très profonde, elle « endort » complètement le malade, entraînant un coma artificiel ou médicamenteux, équivalent d'une anesthésie générale.

## UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

Une présence médicale et paramédicale est assurée 24h/24.

L'équipe soignante est composée de :

### LES MEDECINS REANIMATEURS

Dr M. BLANC Dr M. CODDE Dr CHANAVAZ

### LA RESPONSABLE DU SERVICE

Mme S.COZZOLINO

### L'EQUIPE PARA- MEDICALE

Les infirmiers - Les aides-soignants – La secrétaire médicale  
Les kinésithérapeutes - Les agents de service

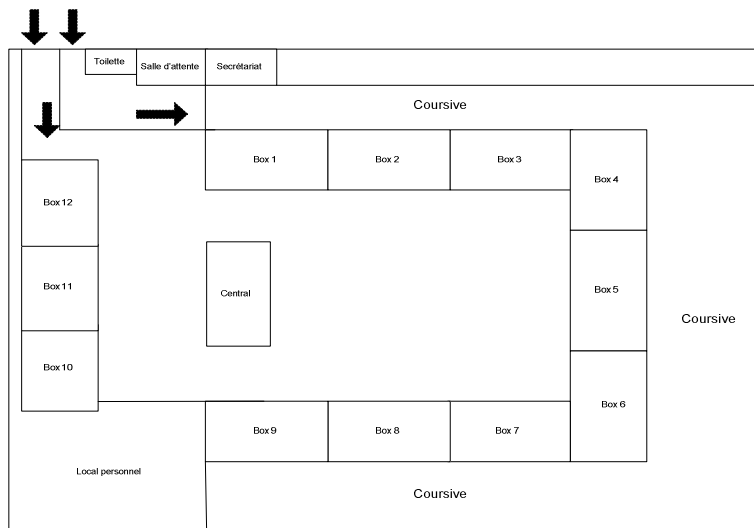
Toute l'équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions dans la limite des compétences de chacun.

**Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.**

## LE SERVICE DE REANIMATION POLYVALENTE

La réanimation polyvalente est située au premier étage de l'établissement. Elle est composée de 12 lits, repartis en 12 chambres individuelles. L'état de santé des patients admis en réanimation nécessite une surveillance médicale permanente. Ainsi, l'accès est réglementé et se fait à partir du couloir réservé aux visiteurs, situés sur le plan ci-dessous. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent pas accéder au service pour leur sécurité. Le service fonctionne 24h/24, 7j/7. Les soins et les équipements médicaux spécifiques justifient que les patients soient nus, mais leur intimité est préservée.

### Plan du service



### ▪ Pousse seringues

Appareils électriques permettant la perfusion de médicaments dont l'efficacité est liée à la régularité et la permanence du débit.



- Ventilateur ou respirateur



Appareil permettant la respiration artificielle (ventilation mécanique) dans le cas où des troubles respiratoires entraîneraient un défaut d'oxygénation. La ventilation artificielle est également nécessaire au cours des comas. Le patient est relié à l'appareil par une sonde d'intubation. Pour des raisons de sécurité, les patients qui sont sous respirateur ont les mains attachées.

## ORGANISATION DU SERVICE

### LES APPELS TELEPHONIQUES

En téléphonant entre **9h à 11h** et de **17h à 19h**, l'infirmier(e) responsable de votre proche, pourra vous donner des informations d'ordre général. Nous vous rappelons que le **secret professionnel** ne nous autorise pas à donner des informations médicales par téléphone. Il est préférable de regrouper les appels (une personne par famille), afin de faciliter notre travail et de perturber au minimum le programme de soins.

### LES VISITES

Elles sont autorisées **entre 13h et 14h** à raison d'une seule personne à la fois par patient. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir patienter à l'entrée de la chambre ou au niveau du secrétariat où des sièges sont à votre disposition. Nous pouvons être amenés à vous demander de patienter avant d'entrer ou de sortir de la chambre, afin d'effectuer tous soins jugés nécessaires pour votre proche et ce dans le but de préserver l'intimité des personnes soignées. Ces contraintes ont été fixées afin de perturber au minimum l'organisation des soins et le repos de toutes les personnes hospitalisées dans le service. Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération.

### LES INFORMATIONS MEDICALES

Vous serez tenus informés quotidiennement par le médecin de l'état de Santé de votre proche entre 13h et 14h.

**Le temps de visite sera adapté en fonction de l'état de votre proche.**

## DEROULEMENT D'UNE VISITE

**Pour garantir des soins de qualités, l'équipe vous demande de bien vouloir respecter les consignes suivantes :**

### AVANT DE PENETRER DANS LE SERVICE

- Veuillez déposer vos vestes et manteaux sur les portes manteaux (garder avec vous sacs et objets de valeur)
- Revêtez une blouse en papier
- Appliquez sur vos mains deux doses de solution hydroalcoolique et désinfectez-vous les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches (règles d'hygiène recommandées par le CLIN comité de lutte contre les infections nosocomiales).

### PENDANT VOTRE PRESENCE DANS LE SERVICE

Nous vous demandons de vous rendre directement dans la chambre de votre proche et de n'en sortir que pour quitter le service.

Les patients sont tous en surveillance rapprochée nécessitant un appareillage parfois impressionnant. Ces appareils sont munis d'alarmes et reliés à un central qui nous permet de les surveiller à distance. Le personnel reste à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez vous servir de la sonnette de votre proche pour appeler.

### AVANT DE SORTIR DU SERVICE

Quittez la blouse, déposez la dans la poubelle appropriée et désinfectez-vous les mains à l'aide de la solution hydroalcoolique.

## L'EQUIPEMENT DU PATIENT ET LE MATERIEL DU

La réanimation est un endroit de surveillance maximale des patients, conçue pour permettre l'intervention rapide du personnel médical et paramédical. Ces patients sont reliés à différents appareils permettant que la surveillance soit continue et rapprochée. Ces appareils sont adaptés à la prise en charge des patients dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

Dans les pages suivantes vous trouverez un lexique, pour vous familiarisez avec cet environnement.

Le personnel reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

### L'APPAREILLAGE

#### ○ **Scope**

Appareil permettant de visualiser en continu les paramètres vitaux du patient (saturation en oxygène, tension artérielle, fréquence cardiaque, etc...). Il alerte les soignants par des alarmes visuelles et sonores spécifiques. Le scope est relié à un central de surveillance.



## AFFAIRES PERSONNELLES

- Nécessaire de toilette

Les effets personnels utiles sont: brosse à dents avec dentifrice, nécessaire pour appareil dentaire, peigne ou brosse à cheveux, nécessaire de rasage, crème de soins habituelle si problème de peau, savon et eau de cologne. Pas de serviettes ou gants de toilette, en réanimation nous utilisons du linge jetable.

- Objets de valeur

Pour éviter pertes ou vols, ils vous seront remis en échange de votre signature sur la fiche d'inventaire.

**L'établissement décline sa responsabilité en cas de vol d'objet personnel. Un coffre est mis à disposition au service facturation au rez-de-chaussée de l'établissement.**

La réanimation est un secteur clos où les repères temporo-spaciaux sont perturbés, surtout chez les sujets âgés. L'heure reste pour eux un repère sûr. Une montre ou un réveil sont donc les bienvenus.

## CULTES RELIGIEUX

Votre proche ou vous-même pouvez exprimer des souhaits concernant une pratique religieuse.

L'accès dans le service aux représentants religieux n'est pas « réglementé » mais doit être organisé avec l'infirmier(e) responsable de votre proche. N'hésitez pas à lui en parler.

## BON A SAVOIR

Commission des Relations avec les Usagers (CRU) :  
Chantal OHANA, Présidente de la CRU, 04.91.17.12.25

**IMPORTANT : Pensez à laisser vos coordonnées téléphoniques qui seront notées dans le dossier de votre proche**



## **FORMALITES ADMINISTRATIVES**

Pensez dès que possible à remplir les formalités administratives. Pour ce faire, adressez-vous aux secrétaires du bureau des entrées dans le hall de l'étage, avec la carte vitale et la carte de mutuelle du patient. Si vous en éprouvez le besoin, une assistante sociale est à votre disposition. Parlez en à l'infirmier(e) responsable de votre proche. Nous vous prendrons rendez-vous et nous vous donnerons ses coordonnées.



**L'accompagnement du malade ne peut être envisagé sans le soutien de sa famille et de ses proches. Le rythme des visites aide à trouver des repères. Que votre proche soit conscient ou inconscient, réveillé ou endormi, n'hésitez pas à le toucher et à lui parler. Cette mise en relation procure un sentiment de présence, de réconfort. Profitez de ce temps qui vous est réservé, il est précieux.**